

Accueil de loisirs

COLPO

Fiche de réservation

Vacances d'automne 2018

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Âge : ans

Téléphone : - - - -

Date limite de réservation :

- Le mardi de la semaine précédente pour les repas et les sorties (uniquement auprès de l'ALSH).
- Jusqu'à 48h à l'avance pour les journées et demi-journées.

En cas d'absence, merci d'annuler 5 jours ouvrables à l'avance sinon celle-ci sera facturée.

	Garderie	Matin	Repas	Après-midi	Garderie
Lundi 22 octobre					
Mardi 23 octobre					
Mercredi 24 octobre					
Jeudi 25 octobre					
Vendredi 26 octobre					
Lundi 29 octobre					
Mardi 30 octobre					
Mercredi 31 octobre		Sortie à la journée			
Jeudi 1er novembre	Férié, accueil de loisirs fermé				
Vendredi 2 novembre					

Mettre une croix dans les cases qui vous intéressent | Garderie : Noter les heures d'arrivée et de départ

Afin d'appliquer la tarification modulée (cf règlement intérieur), il est impératif de nous transmettre votre numéro d'allocataire CAF, votre quotient familial MSA ou autre. Pensez à nous fournir les bons CAF ou autre attestation.

Le règlement vous sera demandé à réception de la facture en fin de mois.

Date :

Nom et signature du responsable :



Accueil de loisirs

COLPO

Fiche de réservation

Vacances d'automne 2018

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Âge : ans

Téléphone : - - - -

Date limite de réservation :

- Le mardi de la semaine précédente pour les repas et les sorties (uniquement auprès de l'ALSH).
- Jusqu'à 48h à l'avance pour les journées et demi-journées.

En cas d'absence, merci d'annuler 5 jours ouvrables à l'avance sinon celle-ci sera facturée.

	Garderie	Matin	Repas	Après-midi	Garderie
Lundi 22 octobre					
Mardi 23 octobre					
Mercredi 24 octobre					
Jeudi 25 octobre					
Vendredi 26 octobre					
Lundi 29 octobre					
Mardi 30 octobre					
Mercredi 31 octobre		Sortie à la journée			
Jeudi 1er novembre	Férié, accueil de loisirs fermé				
Vendredi 2 novembre					

Mettre une croix dans les cases qui vous intéressent | Garderie : Noter les heures d'arrivée et de départ

Afin d'appliquer la tarification modulée (cf règlement intérieur), il est impératif de nous transmettre votre numéro d'allocataire CAF, votre quotient familial MSA ou autre. Pensez à nous fournir les bons CAF ou autre attestation.

Le règlement vous sera demandé à réception de la facture en fin de mois.

Date :

Nom et signature du responsable :

